

Publié le 11 octobre 2017

## Les Trophées des Epl 2017 récompensent les territoires

Moisson exceptionnelle à la cérémonie des Trophées des Epl ! Le jury, accompagné du vote du public, récompense 4 lauréats et assortit son palmarès d'un Prix du jury et d'un Coup de cœur. La remise des récompenses a eu lieu mercredi 11 octobre au Palais des congrès de Bordeaux, en présence de Sébastien Lecornu, secrétaire d'État auprès du ministre de la Transition écologique et solidaire.



Sur plus de 30 candidatures, 12 ont été retenues pour concourir aux Trophées des Epl 2017 dont 2 venues d'outre-mer. Pour la première année, les prétendants pouvaient concourir dans 4 catégories, au lieu de 3 par le passé. Mais, ce sont au total 5 projets qui ont retenu l'attention du public, appelé à voter par internet, et du jury, présidé par **Laurent Girometti**, directeur de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages (DHUP) au ministère de la Transition écologique et solidaire et au ministère de la Cohésion des territoires.

**Les Trophées des Entreprises publiques locales, qu'est-ce que c'est ?** Ils visent à mettre en valeur des initiatives significatives de la performance économique, sociale ou environnementale des Epl (Sem, Spl et SemOp) au service des collectivités locales. Ils récompensent la capacité des Epl à innover et à répondre aux enjeux du développement durable.

**Le palmarès 2017** > Trophée catégorie "Attractivité des territoires" : [Société d'économie mixte de Nanterre \(Semna\)](#) : "Reconversion du site du Docteur-Pierre en espace dédié à l'économie sociale et solidaire" (Hauts-de-Seine).

> Trophée catégorie "Bâtiment durable" : [Habitation moderne](#) : "Villa Europa à Kehl, première opération transfrontalière de logements" (Bas-Rhin).

> Trophée catégorie "Services au public" : [Société d'équipement de la région montpelliéraine \(Serm\)](#) : "Un quartier innovant et connecté au cœur de Montpellier Méditerranée Métropole" (Hérault).

> Trophée catégorie "Ville de demain, ville intelligente" en partenariat avec Ecologik : **Société d'économie mixte d'aménagement de Gardanne (Semag)** : Puits Yvon-Morandat à Gardanne : "De la friche minière au pôle d'innovations technologiques et sociales" (Bouches-du-Rhône).

Le jury a souhaité compléter le palmarès par un Prix du jury qui a concouru dans la catégorie "Bâtiment durable" : **Société publique locale Oser** : "Rénovation énergétique de cinq lycées de la Région Auvergne-Rhône-Alpes en tiers investissement" (Rhône).

Par ailleurs, le jury a souhaité témoigner d'un "Coup de cœur" dans la catégorie "Services au public" : **Société publique locale Assistance à la formation professionnelle des adultes à la Réunion (Spl Afpar)** : "Assistance aux personnes dépendantes en milieu carcéral".

**Composition du jury des Trophées des Epl 2017** Président : **Laurent Girometti**, directeur de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages (DHUP) au ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie et ministère du Logement et de l'Égalité des territoires.

Membres : **Isabelle Baillet**, responsable des marchés de l'économie publique, Société Générale **Claire Guiheneuf**, directrice générale de Brest Métropole aménagement, lauréat 2016 **Jean-Marc Joannès**, rédacteur en chef, La Gazette des Communes **Patrick Le Guillou**, directeur général de la Semip, lauréat 2016 **Anne-Solange Muis**, rédactrice en chef, magazine EcologiK

**Les projets lauréats** **Catégorie « Attractivité des territoires » : Semna** : "Reconversion du site du Docteur-Pierre en espace dédié à l'économie sociale et solidaire" (Hauts-de-Seine). Suite à sa fermeture, le site « Natalys » laisse au centre de Nanterre une friche industrielle, avec en son cœur un bâtiment inscrit aux monuments historiques. Soucieuse de redonner vie à cet élément de patrimoine, la Semna s'appuie sur un partenariat public/privé novateur pour transformer le bâtiment du Docteur-Pierre en un espace dédié à l'économie sociale et solidaire et à l'alimentation durable remplissant ainsi l'objectif d'ouverture au public et d'intérêt collectif fixé par la ville.

**Catégorie « Bâtiment durable » : Habitation moderne** : "Villa Europa à Kehl, première opération transfrontalière de logements" (Bas-Rhin). Capitale européenne par ses institutions, Strasbourg l'est aussi par ses nombreuses coopérations avec l'Allemagne et notamment sa ville voisine, Kehl. C'est dans ce cadre que Strasbourg a proposé à Kehl en 2010 d'entrer au capital de sa Sem immobilière, Habitation moderne, faisant d'elle la première Sem immobilière transfrontalière en France. Au-delà du symbole politique, cette proximité s'est traduite par une première opération sur le sol allemand, mêlant logements et locaux d'activité : la Villa Europa.

**Catégorie « Services au public » : Serm** : "Un quartier innovant et connecté au cœur de Montpellier Méditerranée Métropole" (Hérault). Dans le cadre de la Cité intelligente mise en place par la Métropole de Montpellier, le projet développe une infrastructure à l'échelle du quartier et sur l'ensemble des bâtiments qui permet la mise en place d'un portail de services accessible à tous les usagers. Notre ambition : favoriser le bien vieillir, agir sur la santé et sur la gestion énergétique, offrir des services innovants à tous et impulser une dynamique sociale et urbaine par une ingénierie sociale du vivre ensemble.

**Catégorie « Ville de demain, ville intelligente » en partenariat avec Ecologik :Semag** : Puits Yvon-Morandat à Gardanne : "De la friche minière au pôle d'innovations technologiques et sociales". C'est avec la volonté de valoriser son passé en regardant vers l'avenir que la ville de Gardanne a entrepris la reconversion du puits Yvon-Morandat. Par l'intermédiaire de la Semag, cette friche minière de 14 ha se transforme en un pôle économique, culturel et énergétique de référence visant à devenir le premier pôle d'activité de France labellisé Écoquartier, véritable écosystème d'innovations et de diffusion de la culture scientifique soucieux de s'inscrire dans une économie sociale et solidaire.

**Prix du jury :Spl Oser** : "Rénovation énergétique de 5 lycées de la Région Auvergne-Rhône-Alpes en tiers investissement"(Rhône).Après un audit énergétique détaillé sur un ensemble de 8 lycées, la Région a souhaité engager la rénovation énergétique de 5 lycées avec l'objectif, sur l'ensemble des établissements, de diminuer les consommations d'énergie de 40 % (réduction sur tous les usages, valeur exprimée en énergie primaire), les émissions de CO2 de 40 % et de porter la contribution des énergies renouvelables sur les consommations futures à 20%.

« **Coup de cœur** » :**Spl Afpar** : "Assistance aux personnes dépendantes en milieu carcéral".À la demande du Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) et après une phase d'analyse des besoins, l'Afpar a élaboré une offre de prestations associant à la formation un volet accompagnement pour répondre à la nécessité de professionnaliser les activités réalisées par des personnes détenues co-aidants au bénéfice d'un groupe d'autres personnes détenues fragilisés (handicap, maladie dégénérative, vieillissement, etc.).

*Les Entreprises publiques locales : 1 254 Sociétés d'économie mixte (Sem), Sociétés publiques locales (Spl) et Sem à opération unique (SemOp) sont en activité en France. Les Epl interviennent dans une quarantaine de domaines, principalement dans l'aménagement, le logement, l'environnement, l'énergie, le développement économique, la mobilité et le tourisme. Le montant de leur capitalisation s'élève à 4,3 milliards d'euros, détenus à 65 % par les collectivités locales. En 2016, elles ont réalisé un chiffre d'affaires de 13,2 milliards d'euros. Toutes les infos sur [lesepl.fr](http://lesepl.fr)*

Par Hervé LE DAIN